



---

**Réunion  
du Conseil municipal**

---

**Le Conseil municipal de la Ville de Duclair se réunira en séance ordinaire :  
le jeudi 29 septembre 2022 à 18h30 – Salon d'honneur**

**Ordre du Jour :**

Désignation d'un secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal de la séance du 17 juin 2022.

Rendu de compte des décisions prises par M. le Maire au titre des délégations du Conseil municipal dans le cadre des dispositions de l'article L.2122-22 du C.G.C.T.

- Finances – Décision modificative n°3 – Budget Ville.
- Finances – Fixation du taux de provision sur créances.
- Finances – Admissions en non-valeur.
- Finances – Modifications du règlement des salles municipales.
- Finances – Convention de refacturation entre la Métropole Rouen-Normandie et la ville de Duclair dans le cadre de Petites Villes de Demain.
- Finances – Convention d'étude de l'E.P.F. Normandie sur la friche « Natup ».
- Ressources humaines – Modifications du tableau des effectifs.
- Administration générale – Adoption du principe de remplacement des membres des commissions municipales.
- Affaires scolaires – Tarifications au restaurant scolaire pour les enfants de la Fondation « Village les Nids ».
- Affaires scolaires – Tarifications au restaurant scolaire pour les enfants scolarisés en classe ULIS.
- Communications.

Le 21 septembre 2022,  
Le Maire,

**Jean DELALANDRE**

